

Sommaire :

- * L'édito du Maire
- * Votre commune sur le Web
- * Fermeture mairie
- * Nouveaux Diorsais
- * Canicule
- * Eau
- * CCAS
- * CMJ
- * O.T.V.
- * Garderie
- * Bruits
- * Jeux
- * C.N.I.
- * Travaux
- * Fresque
- * Bibliothèque

- * Club informatique
- * Souvenir Français
- * Comité des fêtes
- * Jeunesse diorsaise
- * Familles rurales

- * Élu(e)

L'édito du Maire

Deux années déjà que nous sommes à votre service... le temps passe vite !

Dans cet édito, j'avais l'intention d'évoquer les divers investissements à venir au cours du second trimestre et les réalisations depuis le début de notre mandature. Je n'en ferai rien car après la covid 19, nous venons de vivre un orage de grêlons d'une rare violence. Les Anciens que j'ai rencontrés, n'avaient jamais connu cette calamité sur la commune.

De nombreux administrés se trouvant dans le couloir de l'orage, ont vu leurs biens détériorés, habitations ou véhicules, touchés à différents degrés. Je pense plus particulièrement à des Diorsaises et des Diorsais, acceptant la fatalité dignement et courageusement. À toutes ces personnes, j'apporte mon soutien, comme l'ensemble des élus et agents de la commune.

L'équipe municipale a tenté dans les premiers jours qui ont suivis, de tout mettre en œuvre pour apporter soutien, matériels et notamment trouver un relogement pour une famille.

La directrice de cabinet de M.le Préfet est venue sur place dans les 48h pour aller à la rencontre de ces sinistrés. Le Sous-Préfet nommé auprès du Préfet de l'Indre s'est attaché à tout mettre en œuvre pour réduire les délais très longs dans ces circonstances.

Les bâtiments communaux n'ont pas été épargnés et ont subi de lourdes dégradations au niveau des toitures.

Bon courage à tous, n'hésitez pas à venir à la mairie au moindre souci.

Contacts : Mairie: 02 54 26 01 61
Ouverture : lundi, mercredi, vendredi
de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Mardi de 13h30 à 17h30 Jeudi : fermée au public
Permanence des élus : samedi de 9h30 à 11h30
Téléphone : 06 33 57 51 01 06 71 43 60 69

La municipalité communique avec vous par les biais suivants :

Site internet :

<http://www.commune-diors.fr>

<Http://www.facebook.com/communedediors>

INFORMATIONS MUNICIPALES

FERMETURE DE LA MAIRIE :

La mairie de Diors sera fermée **semaine 32 (du 8 au 15 août)**.

Une permanence sera assurée le matin de **9h30 à 11h30** et au **06 71 43 60 69** en dehors de ces horaires.



NOUVEAUX DIORSAIS :



Le conseil municipal accueillera dans le mois de septembre, tous les nouveaux Diorsais qui nous ont rejoint depuis les deux dernières années et que nous n'avions pu honorer à cause de la crise sanitaire.

VIGILANCE CANICULE :

Il faut agir avant l'été : Si vous connaissez des personnes âgées, handicapées, fragiles qui sont isolées incitez, les à s'inscrire auprès de la mairie afin de recevoir l'aide ou la visite d'un membre du CCAS pendant une vague de chaleur.

Mairie : 02 54 26 01 61 ou le 06 69 26 11 76



USAGES DE L'EAU : Mesures de restriction des usages de l'eau dans l'Indre :

La commune de Diors a été placée, par arrêté préfectoral, en zone de crise et d'alerte renforcée pour les usages de l'eau à la date du **2 juin 2022**.

⚠ Les mesures sont les suivantes (tous usagers, publics et privés) ⚠



- interdiction de lavage des véhicules autre que dans stations professionnelles.
- interdiction de l'arrosage des pelouses, massifs fleuris, arbres et arbustes.
- arrosage des potagers et terrains de sport interdit de 8h à 20h.
- interdiction des jeux d'eau, fontaines et autres aménagements en circuit fermé.
- interdiction de remplissage des piscines (sauf remise en niveau ou fin de chantier).

CCAS :

Le CCAS de Diors vous propose des ateliers " *Équilibre et Prévention des chutes* " avec un animateur sportif spécialisé à partir du **14 Octobre 2022**.

Une réunion de présentation aura lieu **vendredi 30 Septembre 2022 à 10h** à la salle des fêtes de Diors.

Inscription possible début septembre avant la réunion auprès de l'ASEPT :

asept.centredeloire@gmail.com ou en contactant : Mme Bréjaud au 06 69 26 11 76



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES :

A la demande du Conseil Municipal des Jeunes, un **atelier théâtre** pour les jeunes de la commune se mettra en place à la rentrée 2022. Marie-Jo Dailly, déjà habituée à donner des cours de théâtre chez les adultes,

prendra la direction de cet atelier qui se réunira tous les quinze jours.

Les enfants seront acceptés de 9 à 14 ans (CM1/CM2/6ème/5ème/4ème) et pourront certainement grâce à leur implication et au fruit de leur travail proposer une représentation en fin d'année.

Début de l'atelier fin septembre/début octobre. N'hésitez pas à vous inscrire et/ou renseigner en mairie au mois de septembre.

GENDARMERIE :

Les gendarmes peuvent surveiller votre logement durant votre absence, dans le cadre de l'**Opération Tranquilité Vacances (OTV)**. Il s'agit d'un service gratuit. Afin de surveiller votre habitation, n'hésitez pas à signaler votre absence à :

Brigade de gendarmerie – Issoudun 24 Avenue Jean Bonfont 36100 Issoudun

Site Internet : <http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr> de

Courriel : <https://www.contacterlagendarmerie.fr> Téléphone : 02 54 03 53 20



GARDERIE DU MERCREDI :



Suite à une décision prise lors du conseil municipal du 9 mai 2022, la municipalité vous informe de la fermeture de la garderie du mercredi et ce à compter du **4 juillet 2022**.

BRUITS DIURNES ET NOCTURNES :

L'été est revenu et avec lui ses avantages et ses inconvénients : bricolage, jardinage, tonte des pelouses, piscines, etc... Petit rappel des règles de bon voisinage : les créneaux horaires d'utilisation des engins bruyants de jardinage, tonte et autres sont les suivants :

de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 les jours ouvrables.
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 20h00 le samedi.
de 10h00 à 12h00 le dimanche.



Attention aux pompes de piscines, les baignades nocturnes et barbecues tardifs qui peuvent gêner les voisins.

JEUX POUR ENFANTS :

À l'initiative du **Conseil Municipal des Jeunes**, de nouveaux jeux ont été commandés et seront bientôt opérationnels aux endroits suivants : deux jeux près des terrains de tennis et deux autres dans le quartier des Alisiers au lieu-dit « la colline ».



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ, PASSEPORT :

Les démarches et demandes de carte d'identité et de passeport sont à faire exclusivement auprès des mairies de Châteauroux, Déols ou Le Poinçonnet.

Renseignements sur les sites de ces mairies.



TRAVAUX :

En septembre, des travaux de voirie occasionneront des gênes pour la circulation :

*Réfection de la route entre le chemin de Tillières et Tillières.

*Réfection de la chaussée rue des Châtaigniers à la hauteur de la rue des Aubiers.

*Le Conseil Général accepte la réalisation d'une voie de décélération sur la RD925 à l'entrée de la rue des Châtaigniers. Les travaux seront à prévoir à l'automne.

Soyez prudents dans ces différentes zones.



FRESQUE :

Les arrières des garages le long de RD925 ont été dégagés de la végétation. Dès le début de l'élagage et devant la piètre image que donne l'état des murs visibles depuis la route, la municipalité, avec l'accord des propriétaires, et conjointement avec la SCALIS pour le financement, a immédiatement décidé d'embellir ces murs par une fresque réalisée par un artiste professionnel du « graf ».

À cette occasion une dizaine de volontaires pourront s'initier à cet art avec l'artiste. De plus amples renseignements vous parviendront en septembre.



BIBLIOTHÈQUE :

Grâce à notre équipe de bénévoles, votre bibliothèque a pu augmenter ses créneaux d'ouverture et nous les en remercions. Pour la rentrée, nous réfléchissons dès maintenant, à des innovations et répondre à vos souhaits. Expositions, soirées lecture, animations jeux de société sont envisagées. Si vous souhaitez, comme nous, faire que notre bibliothèque devienne un lieu de rencontres et d'échanges, que vous avez un peu de temps à accorder dans votre semaine, vous pouvez rejoindre notre équipe de bénévoles.

Contact : Claude Brigaud au 06.60.36.45.53.



NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

CLUB INFORMATIQUE :

Le club remercie les membres du club informatique pour cette dernière journée de l'année devant une bonne grillade et souhaite de bonnes vacances à ses informaticiens.

Rendez-vous, en **septembre**, tous les **mercredis de 18h30 à 20h30** derrière la salle des fêtes. Pour tous renseignements contacter Fabrice **06.79.75.11.96**



SOUVENIR FRANÇAIS :

Le Comité du Souvenir Français invite toutes les Diorsaises et tous les Diorsais à participer le **dimanche 07 août 2022** à la cérémonie d'hommage et de souvenir aux fusillés des Bois de Diors :



Camille Autors, James Compain, Gaston Lucas, Marius Manganoni, Jules Ratz et Michon Zara assassinés par la Gestapo les 3 et 5 août 1944.

9h30 : Rassemblement place du Souvenir Français (devant la chapelle).

9h45 : Lever des couleurs puis départ vers les stèles et dépôts de gerbes.

Dépôt de gerbe au monument aux Morts de Diors, puis vin d'honneur à la salle des fêtes.

Ces différents moments seront accompagnés par la fanfare d'Ardentes.

COMITÉ DES FÊTES :

Fête nationale du vendredi 15 juillet 2022

Restauration à partir de 19h30 en compagnie du « Groupe Berry Country Dance ».

Retraite aux flambeaux avec ce même groupe dans les rues de Fourches.

Spectacle de Feu animé par la Compagnie ZOO LIANS.

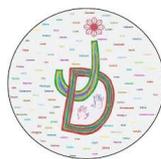
Feu d'Artifice suivi du bal populaire animé par l'Orchestre « Le Kilimandjaro »



Randonnée pédestre le dimanche 11 Septembre 2022 :

Les flyers contenant les informations nécessaires seront distribués début septembre.

JEUNESSE DIORSAISE :



La Jeunesse Diorsaise a pris la décision, au vue du peu d'inscrits, d'annuler les « Diorsl'hanta », et de les reporter à l'année prochaine.

Nous organisons un repas-intergénération le **28 août 2022**. Ce repas regroupera les élèves, maîtresses et agents qui ont été à l'école de Diors.

Si vous êtes intéressés et que vous souhaitez vous remémorer de bons souvenirs, n'hésitez pas à nous contacter.

jdiorsaise@gmail.com

Facebook : Jeunesse Diorsaise

FAMILLES RURALES :

Les vacances arrivent vite, mais il faut tout de même penser à la rentrée de septembre !

Voici donc les dates de reprises de nos activités :

Gym douce : **lundi 5 septembre** de 19h15 à 20h15 (cotisation de 83€ pour l'année)

Gym volontaire : **mardi 6, jeudi 8 septembre** de 20h à 21h (cotisation de 76€ pour l'année)

Marche : **mardi 6 septembre**.

Les responsables des activités vous attendent nombreux aux dates de reprise et vous souhaitent un bel été.



ÉLUS

Nadine DELANNE : 59 ans, mariée, 2 enfants et 2 petits-enfants.

Conseillère municipale, Présidente du comité des fêtes depuis 2013.

Diorsaise depuis 1991, j'ai été déléguée de parents d'élèves à l'école de Diors et j'ai également œuvré dans le cadre des aides à domicile pour l'association Familles Rurales.

La cuisine, le bricolage et le fleurissement sont mes principaux loisirs accomplis avec rigueur et de façon méthodique.

D'autre part, mes expériences au niveau de la vie associative m'incitent à m'investir pour les habitants de notre village et assumer mon rôle de conseillère municipale.



Vous avez des idées, des suggestions, des remarques, des doléances, des réclamations, n'hésitez pas, nous sommes à votre écoute...